

Coves et Corniches

MSDS#: ProRoc 007F

SIMDUT	Vêtements de protection	TMD Route / Rail
 Non contrôlé		 Non réglementé

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM DU PRODUIT:	Cove Westroc, Corniche Westroc
UTILISATION:	Moulures décoratives à la jonction des cloisons intérieures et du plafond
NUMERO DE LA FICHE:	ProRoc 007F
NOM CHIMIQUE:	Sulfate de calcium dihydraté No CAS 10101-41-4
FORMULE CHIMIQUE:	CaSO ₄ ·2H ₂ O
AUTRES NOMS:	Moulure mur-plafond
CLASSE SIMDUT:	Produit non contrôlé (considéré comme un article manufacturé)
CLASSE DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES:	Non réglementé
FABRICANT:	BPB Canada Inc. 2424 Lakeshore Road West, Mississauga, Ontario, Canada L5J 1K4 Téléphone : (905) 823-9881 Télécopie : (905) 823-4860 Site Web : www.bpb-na.com
TÉLÉPHONE URGENCES:	En case d'urgence, composez : 1-800-327-7455 (24 heures)

SECTION 2: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nom Chimique	No. CAS	% du Poids
Silice Crystalline (Quartz)	14808-60-7	0-0.1

Note: Voir la section 6 de ce FTSS pour des données de limite d'exposition des ingrédients.

SECTION 3: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE:	Solide
APPARENCE:	Les moulures et échelons pour coves et corniches se présentent sous forme de feuilles de 8 po constituées d'un noyau de gypse enrobé de papier. Le revêtement de papier peut être blanc ou ivoire. Le noyau de gypse est blanc gris.
pH:	Environ 7 – 9
DENSITÉ RELATIVE: (l'eau = 1):	2.30 – 2.37 (noyau de gypse)
POINT D'ÉBULLITION:	Sans objet
POINT DE CONGÉLATION :	Sans objet
VISCOSITÉ:	Sans objet
PRESSION DE VAPEUR: (MM HG @ 20°C)	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR: (Air = 1)	Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Environ 0.2%
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE:	Sans objet
ODEUR:	Inodore (S'il n'est pas peint)
SEUIL DE PERCEPTION DE L'ODEUR :	Sans objet
TAUX D'ÉVAPORATION: (n-Butyl Acetate = 1	Sans objet

Coves et Corniches

SECTION 4: RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION (°C):

Sans objet

RISQUE GÉNÉRALE D'INCENDIE:

Le noyau est incombustible (ce qui peut empêcher le feu de se propager dans les autres matériaux)

Les recouvrements de papier sont combustibles.

INFLAMMABILITÉ – LIMITE SUPÉRIEURE (%):

INFLAMMABILITÉ – LIMITE INFÉRIEURE (%):

Sans objet

TEMPÉRATURE D'INFLAMMATION SPONTANÉE (°C):

Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION :

Ce qui convient au feu environnant

RISQUES D'EXPLOSION – SENSIBILITÉ AUX IMPACTS MÉCANIQUES :

Sans objet

RISQUES D'EXPLOSION – SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE :

Sans objet

INSTRUCTIONS POUR S'ÉTEINDRE LE FEU:

Sans objet

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

À très haute température (1450 °C), le sulfate de calcium peut produire du SOx.

SECTION 5: RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable

SUBSTANCES INCOMPATIBLES:

Le gypse est un matériel stable et non réactif dans des états normaux de lieu de travail. Les réactions dangereuses peuvent se produire avec quelques matériaux fortement réactifs ou à températures élevées.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

Aucun connu

Perd de l'eau (se déshydrate) au-dessus de 128 °C pour former du gypse calciné. À moins de 163 °C, le gypse calciné entre en ébullition pour former du sulfate anhydre de calcium (un sel parfaitement stable).

PRODUITS DE REACTION DANGEREUX :

Aucun connu

SECTION 6: RISQUES POUR LA SANTÉ

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Contact avec les yeux et inhalation (en coupant ou manipulant les panneaux). La poussière de gypse peut avoir un effet irritant sur les bronches et les voies nasales, ainsi que sur les yeux. La poussière soit irritante pour les yeux.

Yeux: Le clignotement et la douleur douce peuvent se produire pendant que le matériel plein est rincé des yeux par des larmes.

Peau: On ne s'attend pas à ce que la poussière soit irritante à la peau. Cependant, une certaine irritation peut se produire.

Inhalation: L'inhalation à court terme de la poussière peut causer l'irritation mécanique des membranes muqueuses et de la région respiratoire supérieure. Les concentrations élevées de la poussière peuvent causer la toux et l'irritation douce et provisoire suivant une exposition à court terme.

Ingestion: Pas un itinéraire probable d'exposition. Aucun effet de santé toxique n'est prévu. L'ingestion peut provoquer une obstruction.

EFFETS CHRONIQUE :

INHALATION: Une exposition prolongée et continue à des concentrations atmosphériques élevées de poussière de gypse peut affecter à terme la fonction pulmonaire. Des bronchites chroniques et des lésions du système respiratoire ont aussi été rapportées en corrélation avec des niveaux d'exposition élevés.

Certains des ingrédients de ce produit sont des carcinogènes humains connus ou des carcinogènes suspectés par inhalation. L'inhalation à long terme de époussette peut causer la silicose ou le cancer.

POTENTIEL DE SENSIBILISATION:

Sans objet

PROPRIÉTÉS IRRITANTES:

La poussière peut avoir un effet irritant par abrasion sur les bronches ou les voies nasales, ainsi que sur les yeux et la peau.

EFFET MUTAGÈNE:

Les études *in vitro* du sable quartzueux ont fait état d'effets mutagéniques dans les cellules mammifères et humaines.

EFFET TÉRATOGENÈ:

Sans objet

EFFETS NOCIFS SUR LA REPRODUCTION:

Sans objet

SYNERGIES TOXICOLOGIQUES:

Le tabagisme en même temps que des expositions de poussière élevées à long terme peut augmenter les effets et entraîner des maladies.

Coves et Corniches

EFFET CANCÉRIGÈNE:

Ingrédient	ACGIH	CIRC	NTP
Silice Crystalline (Quartz)	A2	Groupe 1	Connu

DESCRIPTION DES DÉSIGNATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux):

A2: Carcinogène humain suspecté

CIRC (Centre international de recherché sur le cancer):

Groupe 1: L'agent est cancérogène aux humains

NTP (Programme National De Toxicology):

Connu: Carcinogène connu

TOXICITÉ:

Ingrédient	DL ₅₀ Orale (mg/kg)	DL ₅₀ Cutanée (mg/kg)	CL ₅₀ Inhalée (ppm, 4 heures.)
Silice Crystalline (Quartz)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

LIMITE D'EXPOSITION:

Ingrédient	ACGIH TLV (8-heures. TWA) (mg/m ³)	OSHA PEL (8-heures. TWA) (mg/m ³)	Ontario TWA _{EV} (mg/m ³)
Silice Crystalline (Quartz)	0.05 (Poussières respirables)	0.1 (Silice, cristalline quartz, poussières respirables)	0.1 (Silice, fused, respirable)

l'ensemble des poussières dans l'air 10 15 10

TLV (Valeur limite d'exposition)

TWA (Moyenne pondérée dans le temps)

PEL (Limite d'exposition admissible)

TWAEV (Valeur limite d'exposition pondérée en fonction du temps)

SECTION 7: MESURES DE PRÉVENTION

FUITES ET DÉVERSEMENTS:

Gratter, balayer ou aspirer. Éviter de dégager de la poussière.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL:

Yeux:	Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité.
Peau:	Il est recommandé de porter des gants de protection, des chaussures de sécurité.
Respirateur:	À des concentrations supérieures à 10 mg/m ³ , on devra porter un masque à poussière homologué NIOSH. À des concentrations encore plus élevées, un masque intégral à cartouche avec filtre à poussière ou un respirateur à pression positive est nécessaire.

CONTRÔLES TECHNIQUES:

Pour couper ou casser des panneaux, installer une ventilation locale à la source de poussière pour empêcher le taux de particules de dépasser les limites d'exposition. Une ventilation générale peut aussi aider à réduire le taux de poussière dans l'atmosphère.

ENTREPOSAGE:

Les panneaux devraient être entreposés à plat et supportés de façon uniforme pour éviter qu'ils ne se voilent. Protéger aussi les panneaux de tout excès d'humidité.

PROCÉDURES ET ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION:

Manier le produit de façon à limiter au minimum la formation de poussières atmosphériques. Pour soulever (totalement ou partiellement) et déplacer des panneaux, utiliser un chariot élévateur à fourche ou une grue munie de fourches ou d'élingues placées de façon que la charge soit bien centrée, bien soutenue et stable. Porter les panneaux isolés à la verticale pour éviter de les endommager.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS:

Mettre à la décharge en respectant les réglementations en vigueur. La mise au rebut doit toujours être conforme aux règlements locaux, provinciaux, nationaux et fédéraux en vigueur.

Il existe maintenant dans de nombreux endroits des programmes de recyclage pour les rebuts de panneaux non contaminés. Ceux-ci peuvent être réutilisés pour fabriquer de nouveaux panneaux.

SECTION 8: PREMIERS SOINS

INHALATION:

Si un malaise se produit, aller au grand air. Si les problèmes de respiration persistent, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlevez les verres de contact. Ne permettez pas à la victime de frotter des yeux. Laissez les yeux arroser naturellement pendant quelques minutes. Ayez le semblant de victime droit et gauche, et puis en haut et en bas. Si la poussière de particules ne déloge pas, rincer avec de l'eau tiède et doucement débordant pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que la poussière de particules soit enlevée, tout en tenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, obtenez une attention médicale. N'essayez d'enlever manuellement rien coincé aux yeux.

CONTACT AVEC LE PEAU:

Laver avec du savon et de l'eau. Contacter un médecin si des effets persistent.

INGESTION:

L'ingestion peut provoquer une obstruction. Surveiller l'apparition de symptômes. En cas de problème, consulter un médecin.



Coves et Corniches

SECTION 9: L'INFORMATION ADDITIONNELLE

RÈGLEMENT SUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SUBSTANCES NOUVELLES (LIS):

Tous les ingrédients sont présents sur la liste intérieure des substances (LIS).

PRÉPARÉ PRÈS:

LEHDER Environmental Services Limited
704 Mara Street, Suite 210
Pt. Edward, ON
N7V 1X4

www.lehder.com

TELEPHONE:

(519) 336-4101

DATE DE PRÉPARATION:

02 Mai, 2003

DÉNI:

Ces renseignements sont fournis en toute bonne foi dans l'intérêt des programmes de santé et de sécurité en milieu de travail au Canada conformément aux directives du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail concernant les fiches technique santé-sécurité. Ils constituent un résumé des tout derniers renseignements disponibles à notre connaissance et s'appliquent aux pratiques normales d'exploitation, de fabrication et de construction en vigueur au Canada. Toute demande d'informations plus détaillées ou de références, de même que toute question au sujet d'applications ou de cas spéciaux doivent être adressées à la personne ci-dessus.

www.bpb-na.com

Les renseignements et les recommandations contenus dans la présente sont fondés sur des données présumées correctes par LEHDER; cependant, aucune garantie explicite ou implicite n'est faite en ce qui concerne ces renseignements. Une telle données sont offertes seulement pour votre considération, recherche et vérification.

Canada

BPB Canada Inc.

2424 Lakeshore Road West,
Mississauga (Ontario) L5J 1K4
Tél: (905) 823-9881
Télé: (905) 823-4860
Courriel: info@bpb-na.com
Web: www.bpb-na.com

Distribué par :

Les caractéristiques, propriétés ou performances des matériaux ou systèmes fabriqués par BPB qui sont décrites dans le présent document reposent sur les données obtenues lors d'essais contrôlés. BPB ne garantit en aucune manière, expresse ou implicite, leurs caractéristiques, propriétés ou performances lorsque les conditions s'écartent de quelque façon que ce soit de celles des essais. BPB n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les effets des mouvements structurels.

Les marques de commerce ® et ^{MC} sont la propriété de BPB plc, de ses filiales ou de sociétés apparentées.

AVIS : Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans avis préalable. BPB n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui pourraient se glisser par inadvertance dans ce document.

© 2005 BPB Canada Inc. Imprimé au Canada sur du papier recyclé. ♻️ Septembre 2005

